

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES,
OTTAWA, 15 décembre 1893.

A l'honorable surintendant général
des affaires indiennes, Ottawa.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur l'arpentage des réserves indiennes dans les territoires du Nord-Ouest l'été dernier.

Suivant l'ordre reçu de votre ministère, je partis d'ici vers la fin de juillet et je me rendis à Régina, où monsieur le commissaire Forget me donna de nouvelles instructions pour l'arpentage des terres de certaines réserves qu'il était question d'établir au lac du Cygne et à la baie de Dawson, à l'extrémité nord occidentale du lac Winnipegosis.

Après avoir engagé un parti d'hommes et m'être assuré de transports, je quittai Régina le 24 août, et je me dirigeai vers la baie de Dawson *via* Qu'Appelle et Pelly.

En route, je fis la rencontre de M. W. E. Jones, agent des sauvages, et je sus de lui ce qu'il pensait des terres qui devaient être mises de côté comme nouvelles réserves par les arpentages qu'il était question de faire dans son agence.

En arrivant au lac du Cygne je fis des arrangements avec Peter Moore, un sauvage appartenant à la bande de "La-Clé," et qui m'avait été fortement recommandé par M. Jones, pour qu'il prit soin de mes animaux de transport. Je me procurai aussi de Moore quelques petits canots d'écorce de bouleau, à part celui que M. Jones avait bien voulu me prêter. Le canot de M. Jones est peu sûr et très dangereux.

Retardés pendant tout un jour par des vents contraires, nous traversâmes de nuit le lac du Cygne pour nous rendre au comptoir de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Là je nolisai du monsieur en charge de ce poste un bateau d'York, les canots ne convenant pas aux fins de l'arpentage et étant exposés à chavirer et noyer quelqu'un de nous, ou à nous occasionner continuellement des retards en allant d'un point à un autre sur les bords de l'immense nappe d'eau du lac Winnipegosis, où les vents soufflent plus ou moins forts chaque jour à cette époque de l'année.

A cause de la prédominance des vents du nord, qui diminuent invariablement la profondeur du lac à son débouché à l'extrémité septentrionale, de telle sorte que la partie de la rivière s'étendant de là à la baie de Dawson était très profonde et difficile à descendre, nous fûmes obligés de saquer notre bateau sur les nombreux hauts-fonds et rapides remplis de cailloux qui se trouvent dans ce cours d'eau si justement appelé la rivière Plate.

Arrivé à la baie de Dawson, j'eus une entrevue avec les sauvages—que je trouvai occupés à faire la pêche et la chasse,—au sujet des nouvelles réserves que j'avais été chargé de leur départir; je m'assurai des services des chefs et de quelques autres membres de la bande pour aider à faire les arpentages, et je leur fournis ainsi une occasion de voir la situation des bornes.

Cette réserve comprend aujourd'hui une grande et six petites pièces de terre. La principale partie se trouve à Pelly et a été arpentée par M. A. W. Ponton, A.T.F., en 1883. Les autres parties, arpentées cette année, sont situées à l'extrémité nord-occidentale du lac Winnipegosis, sauf une petite étendue à l'embouchure de la rivière du Bouleau, sur la rive occidentale déjà mentionnée du lac du Cygne, où Pierre Moore, dont j'ai parlé plus haut et qui est un excellent chasseur appartenant à la bande de "La-Clé," a pris un lot pour lui et sa famille.

La nature du sol, dans la partie de la réserve située à Fort-Pelly, a été décrite déjà, voir "Plans et descriptions des réserves indiennes." Les parties de la réserve, à la baie de Dawson, sont fortement boisées de tremble, de sapin et d'épinette rouge. Ça et là on rencontre de petites étendues de terres paturage dont l'herbe est, en général, d'une qualité inférieure. La partie située au lac du Cygne a été, d'après mes conseils,